

DENAIN MAG

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



4-5

Megarama : 7 salles de cinéma et un restaurant

6-7

Développement économique : MTM s'implante, Lesaffre attendu

8-9

Villars Express : une navette gratuite pour le centre-ville



2 MASQUES LAVABLES 150 FOIS SERONT DISTRIBUÉS À TOUTE LA POPULATION DU 14 AU 18 DÉCEMBRE.



www.ville-denain.fr

NOUVEAU : PARTICIPEZ AU CONCOURS DES MAISONS ET COMMERCES ILLUMINÉS

(VOIR AU DOS)



Imprimé sur papier écologique pour la gestion durable des forêts

► Pages 4 et 5

L'événement :

Le grand retour du cinéma

► Pages 6 et 7

Lesaffre, MTM : ces entreprises qui choisissent Denain

► Pages 8 et 9

Mobilité : la navette bleue rejointe par la navette rouge

► Pages 10 et 11

Le parc Zola, havre de paix en cœur de ville

► Pages 12 et 13

OPAH-RU : c'est le moment de faire des travaux

► Page 14

École : la cantine à 1 euro

► Page 15

La place Gambetta d'hier et d'aujourd'hui

► Pages 16 et 17

Actu cité

► Page 18

Naissances, mariages, décès

► Page 19

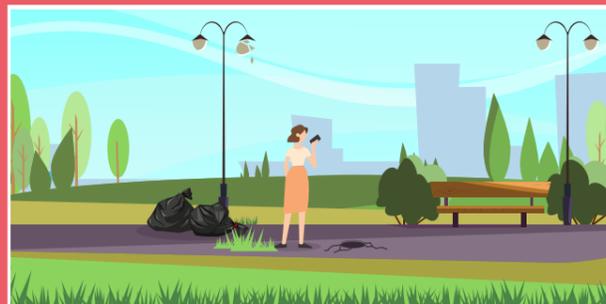
Expression de la majorité et de l'opposition

Certaines photos dans ce magazine ont été prises avant les dispositions de l'État face à la crise sanitaire qui imposent notamment le port du masque. #RestonsPrudents

DENAIN/MAG

Magazine de la Ville de Denain - Hôtel de ville
B.P. 50213 - 59723 Denain Cédex - Tél. : 03 27 23 59 59. Directeur de la publication : Anne-Lise Dufour-Tonini. Éditeur : Mairie de Denain. Comité éditorial : Cécile Gillard, Sébastien Devotte, Bernard Défontaine. Rédaction : Bernard Défontaine, Grégory Buongiorno. Photos : Grégory Buongiorno, Pascal Deudon, Sébastien Devotte. Maquette et mise en page : Johnny Bultez. Impression : PACAUD (Tél. : 03 28 64 26 84).

N° 15 : DÉCEMBRE 2020.



UN PROBLÈME DE PROPRIÉTÉ URBAINE, DE VOIRIE, D'ÉCLAIRAGE PUBLIC OU D'ESPACES VERTS ?

N° Vert 0 800 506 091

APPEL GRATUIT

Signalez-le par téléphone au service proximité du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

NOËL DES AÎNÉS

POUR CHAQUE DENAISIEEN DE 65 ANS OU + (NÉ AVANT LE 1^{ER} JANVIER 1956) UN BON D'ACHAT DE 2 X 10 € À UTILISER CHEZ LES COMMERÇANTS DENAISIEENS

Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous par téléphone pour recevoir vos bons à domicile :
03 27 23 59 28 / 06 32 64 72 59 / 06 98 53 00 38



LA POLICE MUNICIPALE À VOTRE SERVICE

POUR TOUTE QUESTION RELATIVE AU BON ORDRE, À LA TRANQUILLITÉ, À LA SÉCURITÉ ET À LA SALUBRITÉ PUBLIQUE

N° Vert 0 805 141 017

APPEL GRATUIT

Contactez la **POLICE MUNICIPALE** du lundi au vendredi, de 8 h à 23 h et le samedi de 16 h à 23 h

Ce numéro ne se substitue pas aux numéros d'urgences.
15 : Samu | 17 : Police secours | 18 : Sapeurs-pompiers



Parvis de l'hôtel de ville. Hommage à Samuel Paty le 21 octobre

« Parce qu'elle transmet le savoir, éveille les consciences et la pensée critique des futures générations, l'école publique est notre bien le plus précieux ! »

Anne-lise DUFOUR-TONINI

Maire de Denain,
Vice-présidente de la CAPH.

Madame, Monsieur, Mes Chers Concitoyens

À l'heure où j'écris ces lignes, les semaines qui viennent de s'écouler auront été particulièrement difficiles et éprouvantes pour chacun d'entre nous. En plus du rebond de l'épidémie à laquelle nous avons dû faire face et qui nous rappelle tous les jours que nous sommes vulnérables ; les deux attentats terroristes commis sur notre territoire plongent notre société dans une grande et profonde inquiétude.

Une fois encore, la France a été frappée par des attaques terroristes islamistes parce qu'elle porte haut les valeurs de la République, celles qui fondent notre nation ; la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté de croire ou de ne pas croire.

Une fois encore, nous avons été nombreux à nous réunir sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour observer une minute de silence, comme nous l'avons fait de trop nombreuses fois !

Samuel PATY était un professeur d'histoire géographie, il a été sauvagement et lâchement assassiné pour ce qu'il était et ce qu'il incarnait ! Je me devais de rappeler le 21 octobre dernier, lors de l'hommage qui lui a été rendu par les élus de la ville et la population que, parce qu'elle transmet le savoir, éveille les consciences et la pensée critique des futures générations, l'école publique est notre bien le plus précieux !

Denain n'oubliera jamais les centaines de victimes innocentes de toutes ces tragédies !

Les journalistes et dessinateurs de Charlie Hebdo, les policiers, les victimes du Bataclan et celles tombées aux terrasses de café il y a 5 ans, les hommes, les femmes, les enfants tombés un soir de 14 juillet à Nice en 2016, dont les douloureux souvenirs ont été ravivés lors de l'attentat du 29

octobre dernier qui a fait 3 victimes à la basilique Notre-Dame de Nice.

À bien des égards, l'année 2020 est et restera marquée par ce contexte national difficile, anxiogène, angoissant, qui nous aura toutes et tous beaucoup affecté.

Ces dernières semaines, il nous aura fallu faire non seulement à une accélération de l'épidémie, mais aussi appliquer les nouvelles mesures gouvernementales qui nous ont contraints à un nouveau confinement, la fermeture injuste des commerces de proximité, l'obligation pour tous les enfants scolarisés du CP au CM2 de porter un masque.

Soucieuse que cette dernière disposition n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour les familles et malgré des délais très courts imposés par le gouvernement, nous avons réussi à trouver en urgence des masques adaptés aux écoliers que nous avons distribués dans toutes nos écoles.

Je tiens également à vous informer que deux masques lavables 150 fois seront distribués à toute la population du 14 au 18 décembre.

Une pensée particulière pour les commerçants de notre ville qui subissent de plein fouet ces mesures et parce que je trouve celles-ci, inadaptées, incohérentes et brutales, j'ai immédiatement interpellé le président de la République pour lui exprimer mon incompréhension.

Vous connaissez ma détermination et celle de mes élus à rendre notre territoire attractif, parce que le commerce de proximité est un atout majeur pour le développement de notre ville et le maintien du lien social.

Aussi, soucieuse de leur apporter des solutions pérennes et efficaces, je me suis entretenue avec le président

de la Région Hauts-de-France, le président de la CAPH, et le président de la Chambre de commerce et d'industrie, tous les trois chargés dans leurs responsabilités respectives du développement économique sur notre territoire afin de coordonner nos actions et les accompagner au mieux, notamment dans le lancement de plateforme de e-commerce, d'une « marketplace » denaisienne, qui à l'ère du numérique offre de nouvelles opportunités.

J'ai conscience de l'impact de ces dispositions sur notre vie et je tiens à vous assurer de l'engagement sans faille des élus, des enseignants, des agents municipaux à demeurer à vos côtés et aux côtés de vos enfants pour vous accompagner durant cette crise inédite que nous traversons.

Je m'associe à la douleur de ceux de nos concitoyens qui ont souffert de la maladie ou ont perdu un proche. Je mesure chaque jour les épreuves des familles confrontées à l'hospitalisation, soyons reconnaissants de l'engagement sans faille de tout le personnel soignant, qui mérite notre total soutien et admiration dans la gestion de la crise.

En espérant que le mois de décembre puisse nous apporter un moment d'accalmie et de sérénité pour profiter de nos proches et que cette période soit surtout une belle occasion d'illuminer notre ville de ces plus belles lumières à l'approche des fêtes de fin d'année.

Prenez bien soin de vous et de vos proches et surtout appliquez les gestes barrières avec la plus grande rigueur !

Très bonne lecture
Anne Lise DUFOUR-TONINI
Votre Maire



Cela faisait plus de trente ans que notre ville n'avait plus de cinéma. Le vide est comblé avec la construction en plein centre-ville d'un complexe de sept salles, à l'enseigne Megarama.



© Ville de Denain | Johnny Bultez

LE GRAND RETOUR DU CINÉMA : bienvenue au Megarama !

Ils s'appelaient le Vog, le Central, l'Alcazar, c'étaient nos cinémas d'antan. Les grands écrans se sont éteints avec les hauts fourneaux. Après une longue parenthèse, le septième art va faire son grand retour dans notre ville. Quatre années se sont écoulées depuis l'annonce faite par Anne-Lise Dufour-Tonini en présentant ses vœux. Denain allait retrouver un cinéma. Celui-ci est aujourd'hui une réalité, en plein centre-ville, et on n'attend plus que son ouverture, différée par le confinement. Nul doute qu'il sera demain un symbole, mais pas le seul, du renouveau de notre cité.

Aux portes de l'hypermarché et de l'artère principale, Megarama – qui, avec plus de 30 cinémas, est le cinquième groupe d'exploitation français – a construit un complexe de sept salles sur deux niveaux, totalisant près de 1000 fauteuils. La plus grande (281 places), dotée d'un écran de 18 mètres, et les deux moyennes (174 et 171) bénéficient du son Dolby Atmos, la technologie de spatialisation dont Megarama a été un des premiers à s'équiper, qui procure au spectateur une meilleure immersion sonore. Et pour le confort de ce dernier, les fauteuils, en simili cuir, sont inclinables.

Olivier Labarthe, directeur général adjoint de l'enseigne, définit ce que sera la program-

mation : « La plus éclectique possible, en proposant le meilleur du cinéma, qu'il soit commercial ou d'art et d'essai. » Quant au prix des places, il n'était pas fixé à l'heure où nous rédigeons ces lignes : « Nous n'avons pas de prix standard au niveau du groupe, chaque ville étant différente. L'objectif est que ce soit accessible », précise le dirigeant.

L'exploitant se projette dans les liens qui pourront être noués localement. Avec les enseignants, à travers le dispositif national « école et cinéma » ayant pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. Avec les cinéphiles, à travers une association qui animerait l'équipement, proposant aussi bien des conférences que des projections. L'objectif étant bien que les publics les plus diversifiés s'approprient ce lieu de culture et de loisirs qu'il tarde aux Denaisiens de découvrir...



UN RESTAURANT À L'ENSEIGNE DU « BISTRO RÉGENT »

Au Megarama, se faire une toile pourra se conjuguer avec le plaisir de la table. Le complexe abritera en effet un restaurant à l'enseigne Bistro Régent, dont l'ouverture est annoncée pour fin mars-début avril. Le concept de « Bistro Régent » ? Trois plats, au choix, sont proposés pour 13,90 € : cœur de rumsteck, escalope de saumon à la plancha ou filet de magret de canard, accompagnés de salade et frites à volonté et servis avec la fameuse sauce maison Charmelcia.

Recommandé par Philippe Etchebest, le concept a été lancé en 2010 à Bordeaux par Marc Vanhove, qui a connu une ascension fulgurante. La franchise qu'il a créée compte aujourd'hui plus de 150 établissements.

Depuis 2019, on l'a vu participer à deux émissions de télévision, « Patron Incognito » et « Qui veut être mon associé ? », diffusées sur M6.

Le restaurant du Megarama est ouvert par un Bayonnais de 58 ans, Guy Crespo, qui arrive de Nantes où il tenait « La Boucherie » et embauchera sur place 8 personnes (3 en cuisine, 5 en salle). Outre son épouse et leur fille Cécile, qui travaillaient déjà à ses côtés dans le chef-lieu de la Loire-Atlantique, le restaurateur à l'accent du sud-ouest entraîne dans l'aventure son fils Alexandre. Derrière le projet familial, il y a en effet la volonté de développer la franchise dans notre département. À Denain est posé le premier jalon.

« JE L'ATTENDS ! »

Martine, 52 ans : « Le cinéma, c'est quelque chose que j'attends avec une certaine impatience. J'ai connu le dernier, dans la rue du théâtre, j'étais adolescente. Alors, oui, j'aspire à en retrouver un. À proximité comme ça, c'est idéal. Je compte y emmener mes deux petites-filles, de 6 et 4 ans, pour voir les films Disney, on est dans le monde des princesses, ça leur met des étoiles dans les yeux. Mais j'ai envie d'y aller aussi avec les copines, lorsque nous ferons des soirées entre filles. »



Lesaffre, géant des levures et de la fermentation, et l'entreprise amandinoise MTM ont tous deux choisi Denain pour la concrétisation de leurs projets de développement.



L'arrivée de MTM

La société Metal Technologie Manufacturing a annoncé le 25 septembre sa prochaine arrivée à Denain, dans l'ancien bâtiment de Nord Entretien, au 616, rue de Turenne. MTM a pris la suite de Deprecq Structural en 2015 sur la zone artisanale du Moulin Blanc à Saint-Amand-les-Eaux, où elle emploie 150 salariés. L'entreprise de mécano-soudure fabrique des pièces de structure pour l'industrie ferroviaire. Concrètement, elle réalise toute la partie métallique des côtés – qu'on appelle les « faces » – des trains. « La problématique est que nous n'avons plus à Saint-Amand le moindre mètre carré disponible pour répondre à de nouvelles demandes d'Alstom ou Bombardier, ou d'autres clients. Nous recherchons donc un bâtiment à la fois pour transférer une petite partie de l'activité actuelle et pour avoir des capacités de production supplémentaires », explique Guillaume Janssens, directeur-adjoint.

■ RÉPONDRE AUX BESOINS

Le plus gros contrat de MTM porte sur le M7, train à deux niveaux de la Société nationale des chemins de fer belges, réalisé en consortium par Alstom et Bombardier. Denain va donc apporter à l'entreprise la bouffée d'oxygène dont elle avait besoin en terme d'espace et lui permettre de conquérir de nouveaux marchés. « Nous serons locataire au 1^{er} décembre et réaliserons alors les aménagements nécessaires pour démarrer la production au mois de janvier. » En terme d'effectifs, les besoins portent sur l'embauche d'une quarantaine de personnes, essentiellement des soudeurs et des dresseurs (qui chauffent la tôle après soudage pour la retendre), besoins à satisfaire sur les deux sites précise le dirigeant.



LESAFFRE attendu aux Pierres Blanches

Acteur mondial majeur dans le domaine de la fermentation et de la levure, le groupe nordiste Lesaffre a dévoilé le 4 septembre devant le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, qui visitait l'entreprise à Marcq-en-Baroeul, ses projets d'investissement dans les Hauts-de-France. Des projets qui intéressent au premier chef Denain, puisque le parc d'activités des Pierres Blanches est pressenti pour les accueillir. Le plus avancé porte sur la production d'un ingrédient pour la nutrition et santé humaine, la chondroïtine, actuellement produite majoritairement en Chine. Grâce au procédé innovant développé par Lesaffre, elle serait produite par fermentation. En face de Log'S, le terrain ciblé s'étend sur 9 hectares, en bord à canal, rendant donc possible un approvisionnement par la voie d'eau. Lesaffre évalue à 400 maximum le nombre d'emplois nécessaire à la réalisation de ses projets, dont une centaine pour la chondroïtine. Log'S + Lesaffre : une belle bouffée d'oxygène en vue pour l'emploi local.



NOUVELLE PRÉSIDENTE DES COMMERÇANTS

Opticienne sous l'enseigne de La Lunetterie, au 93, rue de Villars, Estelle Paillet est la nouvelle présidente de l'Union du commerce de Denain (UCD), élue le 24 septembre. Succédant à Marie-Pierre Lacquement, elle a pris ses fonctions avec la volonté affirmée de consolider

le commerce de proximité, en le diversifiant mais aussi en développant l'e-commerce. « Le consommateur a changé, nous devons nous adapter », indique-t-elle. L'UCD a ainsi en projet de regrouper les commerçants au sein d'une « marketplace », plateforme de vente en ligne.



PLUS QUE JAMAIS SOUTENEZ NOS COMMERÇANTS, **ACHETEZ LOCAL**



TOUJOURS LÀ : la navette bleue

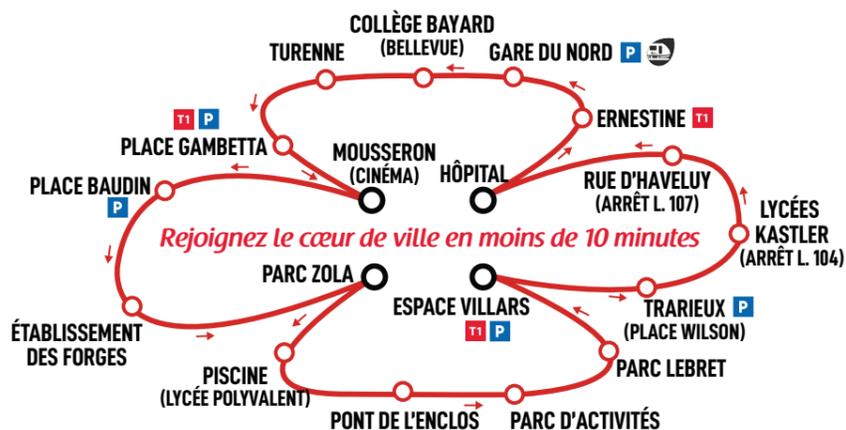


Depuis 2018, la Ville a mis en circulation la navette bleue. Réservée comme son nom l'indique aux seniors (à partir de 65 ans) pour favoriser autonomie et mobilité, elle facilite ainsi leurs déplacements et, en filigrane, c'est un moyen de rompre l'isolement social.

La navette bleue circule du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. 1 euro l'aller-retour ; carte prépayée de 10 euros (inscription à l'accueil de l'hôtel de ville, avec une carte d'identité et un justificatif de domicile car il faut habiter Denain). Les réservations se font par téléphone, au 0805 14 10 15, au plus tard la veille.

Le minibus aménagé de 9 places (dont 2 pour fauteuils roulants) prend en charge les seniors à leur domicile et les dépose à la borne repère la plus proche de leur destination, où il les récupère à l'heure convenue. Ils peuvent être accompagnés, un second poinçonnage étant alors effectué.

Le nombre de bornes repère est passé à douze : salle Louis-Petit (place Baudin) ; centre administratif et place du Marché ; centre commercial du Nouveau Monde ; centre commercial Carrefour ; centre hospitalier ; pôle médical du Faubourg Duchateau ; cimetière ; cimetière route d'Oisy ; maison de quartier Solange-Tonini ; maison de quartier Fernand-Duchateau ; rue Arthur-Brunet ; boulevard Anatole-France.



Entrée en service le 28 septembre, la navette gratuite de Transvilles, dont le parcours est jalonné de 18 arrêts, permet de rejoindre le cœur de ville en moins de 10 minutes.

SE DÉPLACER DANS LE CENTRE-VILLE avec « Villars Express »

Elle se nomme Villars Express, en référence à l'emblématique maréchal de Villars – que l'on retrouve sur son logo. Après Valenciennes (Le Cordon) et Saint-Amand-les-Eaux (AmandiTour), Denain a été dotée à son tour par le Syndicat intercommunal de mobilité et d'organisation urbaine du Valenciennois (SIMOUV) d'une navette de centre-ville, gratuite pour ses utilisateurs. « À Valenciennes et à Denain, le SIMOUV est signataire du programme Cœur de ville destiné à leur revitalisation », précisait Anne-Lise Dufour-Tonini, maire, qui avait le plaisir d'inaugurer la navette à quelques jours de remettre son mandat de présidente de l'autorité organisatrice des transports urbains.

Transvilles étoffe ainsi son offre, avec cet objectif de mieux desservir le centre-ville et ses commerces et de faciliter la mobilité d'habitants n'ayant pas toujours d'autre moyen de locomotion. « L'idée est aussi de desservir les grands parkings, la gare », ajoutait Anne-Lise Dufour-Tonini.

■ UN TRÈFLE À QUATRE FEUILLES

La navette centre-ville by Transvilles circule du lundi au samedi, de 9 h à 18 h sans interruption. Depuis l'espace Villars, à une fréquence de 45 minutes, elle suit un parcours de 11,6 km jalonné de 18 arrêts. Avec une incursion dans les quartiers, le circuit dessine quatre boucles qui lui donnent la forme d'un trèfle à quatre feuilles. Chacune de ces « feuilles » amenant les usagers vers un endroit clé : le centre hospitalier, le cinéma, le parc Zola et donc l'espace Villars. Outre la gratuité, Villars Express présente ainsi l'avantage appréciable de permettre de rejoindre le cœur de ville en moins de dix minutes.



■ EN FAIRE UN MOYEN DE TRANSPORT HABITUEL

De couleur rouge qui le rend facilement repérable, le minibus a une capacité de 29 personnes et comprend 10 places assises. Il est doté de vitres panoramiques et d'une sellerie confortable, idéalement adaptées pour ce type de trajet. Enfin, pour les personnes à mobilité réduite, le plancher bas et la rampe électrique facilitent montée-descente. Toutes les conditions sont donc réunies pour l'emprunter et en faire un moyen de transport habituel.

« J'ADHÈRE ! »

Sortant de l'hypermarché, Sylvie est montée dans la navette à l'espace Villars. Une première pour elle. « Elle va bien à Bayard ? », s'assure-t-elle. Puis poursuit : « C'est ma fille qui m'en a parlé. Elle m'a dit < prends-la et tu verras >. » Bien assise sur son siège, distanciation respectée, Sylvie apprécie et ouvre grand les yeux. « On fait un tour de ville », s'amuse-t-elle derrière son masque. Au passage, elle observe : « C'est pratique, on peut même aller jusqu'au cimetière. » Avant de descendre à la Bellevue, sa conclusion tombe, spontanée : « J'adhère ! »



L'ASTUCE VERTE DÉSHERBEZ BIO

Avec les pluies des dernières semaines et les températures douces de l'automne, les adventices sont nombreuses au jardin cette année. Pour désherber sans utiliser de produits nocifs pour la terre, les agents du pôle environnement de la ville vous recommandent d'utiliser l'eau de cuisson des pommes de terre. Il faut agir quand l'eau est encore bouillante pour augmenter l'efficacité du traitement. Le sel présent dans l'eau et l'amidon des pommes de terre sont deux principes actifs qui vont agir comme un désherbant naturel, très efficace sur les mauvaises herbes.



LE PARC ZOLA : un havre de paix en cœur de ville

Créé en 1980 sur les Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, le parc Émile-Zola a vu ses quelque 18 hectares rendus à l'état de jungle au fil des années. Placé idéalement en centre-ville, ce généreux poumon vert fait l'objet depuis 2010 d'un vaste programme de « décrassage ». La reconquête du site s'intègre dans une politique de restructuration du cœur de ville avec pour ambition d'en refaire un véritable lieu de vie et d'échanges. Une réhabilitation légitimée également par la richesse des lieux.

■ UN ÉCO-SYSTÈME PRÉSERVÉ ET ENTRETENU

La Ville ne cesse de développer sa gestion différenciée des espaces verts, notamment au parc Zola. L'objectif est de varier et d'adapter l'entretien d'un espace en fonction de ses usages ou des intérêts écologique ou paysager qu'il présente. Plus respectueuse de l'environnement, la gestion différenciée favorise certaines pratiques : celle de la fauche tardive dans les espaces verts ou naturels en est le parfait exemple. En l'occurrence, il s'agit de laisser la végétation se développer bien après la fin du printemps, voire l'été, sur des zones ne nécessitant pas d'entretien régulier : on évite ainsi de déranger des oiseaux qui n'auraient pas fini d'élever leurs oisillons ou des insectes qui butinent. L'implantation de prairies fleuries en entrée de parc, le ramassage manuel des produits de fauche, le paillage de massifs sont autant d'actions écologiques menées tout au long de l'année par les services du pôle environnement.

■ LA RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE, UN ENJEU MAJEUR DE DEMAIN

Le parc présente une végétation bien établie avec des essences particulièrement résistantes comme la Renouée du Japon. Espèce originaire d'Asie orientale, elle s'installe le long des cours d'eau et dans les fossés. Au fil des années, sa prolifération est devenue un frein au bon développement d'autres espèces florales. En partenariat avec l'association d'insertion Espoir-Avenir, la Ville en freine sa propagation. Comment ? En optant pour l'éco-pâturage : cette technique consiste à effectuer l'entretien d'un espace enherbé en y laissant paître des animaux. « *La Renouée du Japon est une plante répertoriée comme invasive. Les moutons et les chèvres en sont friands* », explique Ludovic Le Flaho, directeur du centre technique municipal. Placés dans des enclos amovibles, les mammifères profitent du festin. Sur les deux îlots du parc, il n'est pas rare d'y apercevoir des oies et des dindes se délecter d'orties et autres vivaces sauvages. L'éco-pâturage évite également la pollution des sols provoquée par les traitements phytosanitaires. Des animaux sur un site, c'est zéro émission de CO2, pas de bruit et pas de déchet ! En remettant cette pratique ancestrale au goût du jour, la Ville réduit son impact environnemental tout en participant au développement de la biodiversité. Espoir-Avenir intervient également sur d'autres chantiers au sein du parc Zola : nettoyage mensuel du plan d'eau, élagage régulier des arbres et massifs... Des travaux du quotidien qui contribuent à améliorer la qualité de l'air et à générer une meilleure infiltration des eaux pluviales.

■ UN SITE FAMILIAL DÉDIÉ À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

S'appuyant sur un « parcours santé » et un sentier balisé inscrit à la randonnée patrimoine « Denain, ville d'eau, de charbon et d'acier », ce magnifique écrin de verdure est naturellement redevenu le lieu de promenade privilégié des familles. Sa mutation en aires de jeux pour enfants et en amphithéâtre y contribue aussi grandement. Une arène qui permet d'accueillir le spectacle son et lumière de l'association Denain 2012 mais aussi des manifestations populaires comme la fête nationale. Le parc est aussi le cadre chaque saison de Denain-Plage et du Village de Noël. Cet ensemble, théâtre et plaines de jeu, représente un tiers du parc. Le deuxième tiers, du côté de l'écluse, est voué à rester à l'état naturel. La Ville y consentira toutefois un réaménagement de taille avec la réfection du pont aux deux arcades. La métamorphose est en marche puisque dans le prolongement se dresse fièrement la structure du futur centre aquatique. Une zone qui sera préalablement repensée avec un reboisement ciblé et adapté à la topographie des lieux dans le cadre du plan « 1 million d'arbres en Hauts-de-France » porté par le conseil régional.



ENSEMBLE, RENDONS LA VILLE PLUS BELLE

STOP
AUX
DÉPÔTS
SAUVAGES



VOUS TROUVEZ ÇA JOLI ? NOUS, NON !



L'OPÉRATEUR :

CITÉMÉTRIE



Pour accompagner les propriétaires occupants et bailleurs, la CAPH a fait appel à un opérateur spécialisé, la société Citémétrie. Son rôle est de les conseiller et les guider pour la conception de leur projet, le montage de leur dossier de financement et la réalisation des travaux. Ce sont les propriétaires qui décident des travaux qu'ils souhaitent réaliser dans le respect des règles ANAH et selon les préconisations de l'opérateur, et qui choisissent leurs entreprises.

Le service est gratuit. Contacter Citémétrie au 03 27 25 69 31. Une interlocutrice unique : Marion Goisse, chargée d'opération spécialisée dans l'amélioration des logements privés anciens.



HABITAT

Grâce à l'OPAH-RU, les propriétaires d'un logement de plus de 15 ans peuvent, pour en améliorer le confort, bénéficier sous conditions de subventions. Jusq'en 2024.

DES TRAVAUX À FAIRE ? C'est le moment !

Ensemble pour une amélioration significative de l'habitat. La communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH), la Ville, l'État et l'ANAH ont lancé une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) « Nouveau Denain », qui court jusqu'en 2024. Le dispositif vise à aider les propriétaires privés à financer la réhabilitation de leur logement. Le périmètre d'intervention couvre une partie du centre-ville et une partie du « Nouveau-Monde ». En dehors de ces secteurs, les intéressés seront orientés vers le programme d'intérêt général (PIG) Rénovation durable de l'habitat (voir encart « hors périmètre », ci-contre.)

LES ENJEUX

Les enjeux d'une telle opération sont multiples :

- l'amélioration des conditions d'habitat des ménages,
- la lutte contre la précarité énergétique,
- le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées,
- la mise aux normes des logements,
- le traitement des logements habités dégradés,
- le développement d'une offre de logements locatifs de qualité à loyer modéré,
- la remise en location de logements vacants,
- la positivité de l'image de la ville.

Dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), les initiateurs de l'OPAH-RU se fixent comme objectif de faciliter la rénovation et l'amélioration de 325 logements sur 5 ans avec un budget de plus de 9,5 millions d'euros. Ces subventions

permettront de générer environ 10 millions TTC de travaux, dont au moins 80 % devraient être réalisés par l'artisanat et les entreprises locales.

LES TRAVAUX ÉLIGIBLES

Concernant la performance thermique du logement, il pourra s'agir de l'isolation des combles et/ou des murs, du remplacement d'un équipement de chauffage, du changement des menuiseries, de l'installation d'une ventilation, etc.

Pour améliorer l'autonomie des personnes handicapées ou âgées, on pourra envisager par exemple l'élargissement d'une porte, la création d'une rampe d'accès ou l'aménagement d'une douche de plain-pied, l'installation d'un monte-escalier, et de manière générale tous types de travaux facilitant l'utilisation et l'accessibilité du logement.

Enfin, la rénovation des logements dégradés devra permettre de les rendre sains, sécurisés et confortables. Les travaux pourront consister en la rénovation de réseaux d'eau, d'électricité ou de gaz, l'installation d'une salle de bain et de toilettes, voire le confortement des fondations ou le remplacement d'une toiture.

Les subventions sont calculées sur les montants hors taxes des travaux et peuvent aller, selon l'éligibilité du projet, de 40 à 100 % pour les propriétaires occupants, de 30 à 80 % pour les propriétaires bailleurs.

LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Pour être éligibles au dispositif, les propriétaires occupants doivent respecter les condi-

2020 - 2024

OPAH-RU
NOUVEAU DENAIN

OPÉRATION PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN



ON VOUS ACCOMPAGNE POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

CONTACTEZ CITÉMÉTRIE 03 27 25 69 31

tions de ressources définies par l'ANAH. Il faut que leur logement soit construit depuis plus de 15 ans et qu'ils s'engagent à l'occuper pendant les 6 années qui suivront l'attribution des subventions. Les travaux devront correspondre aux types d'aides sollicités. Concernant les travaux d'amélioration thermique, ils devront être réalisés par des entreprises ou des artisans RGE (reconnu garant de l'environnement) et permettre de réaliser un gain énergétique de 25 % minimum.

LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Le logement concerné devra être là aussi construit depuis au moins 15 ans et respecter, après les travaux, les normes d'habitabilité. Réalisés par un artisan ou une entreprise, il s'agit de tous les travaux permettant de rendre décent le logement et d'obtenir une amélioration d'au moins 35 % de la consommation d'énergie annuelle.

Pour bénéficier des aides de l'OPAH-RU, les propriétaires bailleurs s'engageront à louer leur logement pendant 9 ans en respectant les plafonds de loyers et les conditions de ressources des locataires fixés par l'ANAH.



UN PROGRAMME EN
PARTENARIAT AVEC :



HORS PÉRIMÈTRE : d'autres subventions

Même en dehors du périmètre de l'OPAH-RU, un financement est possible, dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG) « Rénovation durable de l'habitat », opérationnel sur l'ensemble du territoire intercommunal. Les appels sont centralisés au 03 27 25 69 31, et c'est ici l'opérateur Urbanis qui assure l'accompagnement et l'assistance pour le montage du dossier de demande de subvention.



Après le petit-déjeuner gratuit dans les écoles, notre ville adhère depuis la rentrée au dispositif « Cantine à un euro » porté par le ministère de l'Éducation nationale. Un repas coûte désormais 1€ par enfant, quel que soit le quotient familial.



La place Gambetta, emblématique avec ses commerces, a fait l'objet en 2019 d'une transformation en profondeur pour lui rendre son lustre et sa verdure d'antan.

DEPUIS LA RENTRÉE, la cantine à un euro



■ MIEUX MANGER POUR MIEUX APPRENDRE

La municipalité appliquait déjà un tarif abordable pour la restauration : 1,65 € le repas en maternelle et 2,20 € en élémentaire sachant que le prix de revient est de plus de 7 € par repas. Depuis le lancement de la cantine à 1€, c'est 1500 écoliers qui sont inscrits à la restauration scolaire. Près de 1 000 repas sont servis par jour. « Par rapport à l'an dernier, nous sommes sur une hausse de 10% en terme de fréquentation journalière, ce qui nous conforte dans l'idée qu'avec ce dispositif, nous nous attaquons un peu plus aux racines des inégalités », précise Emmanuel Cherrier, adjoint à l'enseignement. La cantine à 1€, c'est l'opportunité pour les petits denaisiens de bénéficier d'un repas complet et équilibré. Scolarisée à l'école Michelet,

Léa confirme avec un certain enthousiasme : « On mange bien tous les jours et en plus, on peut discuter avec les copines. »

■ UN LABEL D'EXCELLENCE

C'est aussi une avancée significative en faveur du pouvoir d'achat des familles denaisiennes. Elle s'inscrit dans le cadre du label « Cité éducative » obtenu cette année par notre maire Anne-Lise Dufour-Tonini. À partir de ce repère d'excellence, la municipalité entend créer une alliance autour de l'école avec l'ensemble des acteurs éducatifs sur tous les temps et les espaces, dans une logique de parcours de réussite.



FACE À LA COVID-19, LA VILLE PREND LES MESURES

La Ville s'est adaptée pour répondre aux exigences sanitaires qui garantissent la santé de tous. En lien avec l'Éducation nationale et les équipes pédagogiques des écoles, plusieurs mesures ont été prises par la municipalité afin d'établir un cadre propice aux apprentissages et à la vie en collectivité : don de casquettes-visières, fourniture de gel hydroalcoolique, lavage régulier des mains, mise en application de « bulles » pour éviter les rassemblements dans les cours de récréation ou à la cantine, distribution gratuite de deux masques (aux normes AFNOR) par enfant, entrées et sorties décalées dans quelques écoles, passage régulier de médiateurs aux abords des écoles pour faire respecter le port du masque.

3 OUVERTURES DE CLASSE EN 2020

Notre ville enregistre trois ouvertures de classe cette année aux écoles Michelet, Diderot ainsi qu'au groupe scolaire Patrick-Roy. Des cloisons ont été installées pour scinder une salle en deux. Des travaux de raccordement de tuyauteries, radiateurs, câblages électriques, tableaux interactifs... Denain étant classée en réseau d'éducation prioritaire, la règle, depuis plusieurs années, c'est le dédoublement pour les CP et CE1. « Nous avons des bâtiments qui nous le permettent », indique Emmanuel Cherrier. Concernant l'école Berthelot, le projet de reconstruction va bientôt voir le jour. En attendant, les élèves de l'établissement scolaire de la Bellevue bénéficient d'un co-enseignement (deux profs pour une classe).

LA PLACE GAMBETTA D'HIER... ...et d'aujourd'hui

L'histoire de la place Gambetta est étroitement liée à l'extension au XIX^{ème} siècle de la commune, devenue cité du charbon et de l'acier. Décision avait alors été prise de faire une vaste place, pour accueillir tant les festivités que le marché du jeudi. Elle fut construite en 1868, entre la gare des mines (actuelle station Taffin du tram) et la rue Villars. Dénommée d'abord place Verte, pour sa double rangée d'arbres. Puis rebaptisée un an après le décès de Léon Gambetta (1838-1882), père de la III^{ème} République, proclamée le 4 septembre 1870.

Fêtes, sports, estaminets, bals : la place Gambetta a toujours été un lieu très animé de la ville, et elle avait d'ailleurs été édifée dans le but d'y attirer un maximum de monde. Sous le kiosque érigé en son milieu en 1894, se produisaient les harmonies, nombreuses à l'époque. L'espace était utilisé aussi pour le jeu de paume. On comptait autour de la place douze estaminets. Et les Denaisiens venaient danser au salon Dubois (les Ets Merly aujourd'hui), où Johnny Hallyday se produisit dans les années soixante. L'une des dernières animations que connut la place fut le mariage, le 7 octobre 1978, des géants Zeph Cafougnette et Véronique, salués par une foule très nombreuse.

■ COMMERCE ET CULTE

La place Gambetta était aussi devenue, très rapidement après sa construction, un haut lieu du commerce denaisien, contribuant grandement à son animation. Tous les métiers de bouche, en particulier, y étaient représentés.

Autour de la place on trouvait également des lieux de culte, dès l'origine avec l'église évangélique baptiste construite en 1870 rue Jules-Mousseron, puis avec la chapelle des Polonais, une tradition culturelle perpétuée plus récemment avec la construction des deux mosquées.



L'ancienne place Verte a retrouvé ses couleurs : la place Gambetta est le premier symbole du renouveau de la ville. Elle a bénéficié d'une transformation en profondeur, qualitative, et invite désormais à la promenade et la détente. C'est le premier chantier finalisé du nouveau programme national de rénovation urbaine, pour un coût de 2,7 millions d'euros, dont 2,3 de subventions.

« L'ambition était de lui rendre sa splendeur d'antan afin qu'elle redevenue une place accueillante, verdoyante et rayonnante », explique notre maire, Anne-Lise Dufour-Tonini, heureuse de « voir les enfants jouer, les familles s'y promener et les commerçants retrouver un environnement idéal pour exercer leurs activités ».

Son nouveau visage a été imaginé par l'agence parisienne de paysagistes et d'urbanistes Hyl. Le résultat est une place davantage piétonne (trottoirs élargis, allées en sable stabilisé, mobilier urbain) et plus verte (pelouse centrale, arbres conservés, arbustes plantés).

Le stationnement n'en a pas pâti, grâce à l'aménagement complémentaire de deux parkings à proximité, rues Jules-Mousseron et Lazare-Bernard. La circulation se fait sur des voies restreintes. Des bornes d'apport volontaire ont été installées. Enfin, l'éclairage public illumine la place en soirée, valorisant les bustes de Marianne et de La Marseillaise venus donner à la place la touche républicaine.



ELISABETH THUROTTE NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE

Dans le contexte de crise sanitaire et de cette épidémie de Covid-19 qui dure, le conseil municipal s'est enrichi d'un 9^{ème} poste d'adjoint au maire, pour la **petite enfance, la santé, la gestion des risques naturels et pandémiques**. Il a été confié à Elisabeth Thurotte, qui a été installée lors de la séance du 15 octobre.



HOMMAGE AUX CANADIENS

Notre ville a rendu hommage aux soldats canadiens qui furent ses libérateurs le 19 octobre 1918. Avec à ses côtés John Desrosiers, directeur des opérations européennes pour les Anciens Combattants du Canada, Anne-Lise Dufour-Tonini a présidé une cérémonie au cimetière de la ville, face aux tombes du carré du Commonwealth.



SCANNER AU TOP À L'HÔPITAL

Avec la mise en service le 8 septembre d'un scanner de dernière génération, pour un investissement de 640 000 euros (équipement et installation), le centre hospitalier s'est doté d'un matériel très performant. Fabriqué par Siemens, il est le moins irradiant du marché. Les examens sont plus

rapides et de meilleure qualité. Ainsi, jusqu'à 7 patients peuvent être accueillis par heure. Ce qui a permis de réduire notablement les délais de rendez-vous pour les patients externes. Des délais qui seront encore diminués, et le parcours de soins accéléré, avec l'arrivée en 2021 du deuxième scanner pour l'acquisition duquel l'Agence régionale de santé (ARS) a donné son autorisation en 2019.

Renseignement et prise de rendez-vous : radiologie, échographie, mammographie : 03 27 24 32 80 scanner, IRM : 03 27 24 39 79

VOLTAIRE 2020-2021



KIOSQUE DE CUISINE ASIATIQUE LE PAD THAÏ

Sophie et To ont ouvert le 3 octobre aux Pierres Blanches, derrière le magasin Action et la salle de sport Basic-Fit, leur kiosque de cuisine asiatique maison, baptisé du nom d'un plat traditionnel : le Pad thaï. Ce concept de street food a été développé par To Laksumixay, qui est d'origine thaïlando-laotienne. À déguster : son pad thaï au poulet à base de nouilles de riz, légumes, œufs et sauce au tamarin.

Ouvert le soir, du lundi au dimanche ; le midi, du mardi au samedi. Tél. 06 19 41 90 06.



DERRIÈRE LE COMPTOIR DE L'EURO BAR

Ce sont les nouveaux visages de l'Euro Bar. Dans la galerie de Carrefour, Lionel Langlin a repris le 1^{er} septembre avec son épouse Marjorie le café qu'avait ouvert il y a plus de trente ans Arlette Richez et qu'elle tenait toujours avec sa fille Pascale. À 76 ans, Arlette avait bien mérité sa retraite ! Cuisinier-serveur de formation, son successeur, âgé de 50 ans, a trouvé là la reconversion qu'il recherchait, après avoir exercé son métier durant plus de vingt ans à l'EHPAD Résidence Doux Séjour à Anzin.



UN BOULANGER ENTREPRENANT

On a retrouvé une boulangerie au 56 de la rue de Villars. Deux ans après l'arrêt d'« Au p'tit creux », Hamza Hadhiri y a ouvert le 8 septembre « Au pain de Denain », embauchant deux vendeuses. Originaire de Tataouine (Tunisie), Hamza Hadhiri, qui a une formation de pâtissier, vit en France depuis 2011. Il a tenu une boulangerie à Montmorency (Val-d'Oise) mais a voulu quitter la région parisienne. Hasard d'Internet, il en a trouvé une à reprendre à Aniche et, un an plus tard, il est donc venu en ouvrir une deuxième dans notre ville.

2 NOUVEAUX PRATICIENS AU CENTRE HOSPITALIER



■ **Dr. Jérémie Sarrazin**, chirurgien orthopédiste, spécialisé dans la prise en charge des pathologies de la hanche et du genou (chirurgie prothétique, arthroscopie, ligamentoplastie) ; la chirurgie de l'épaule et du sportif.

Renseignements et rendez-vous au 03 27 24 31 68. Consultations les lundi, mardi et jeudi aux consultations médico-chirurgicales (sans dépassement d'honoraires).



■ **Dr. Gaia Longo**, chirurgien viscéral, spécialisé en chirurgie de l'obésité endocrinienne et chirurgie reconstructrice (dermolipectomie), post-amaigrissement, en convention avec le centre hospitalier de Valenciennes.

Renseignements et rendez-vous au 03 27 24 31 68. Consultations les mardi après-midi et vendredi après-midi aux consultations médico-chirurgicales (sans dépassement d'honoraires).

Les interventions chirurgicales sont réalisées au centre hospitalier de Denain.

LA RESSOURCERIE A DÉMÉNAGÉ

Auparavant installée ruelle de la Paix, l'association Entraide Denaisienne a déplacé sa ressourcerie dans les locaux modulaires de l'ancienne école Sevigné, rue Patrick-Roy. La ressourcerie est un lieu où sont récupérés et/ou réparés des meubles, des bibelots, de la décoration, de l'électroménager et des deux-roues. « Il s'agit principalement de dons de particuliers », précise Élodie Richez, éducatrice au sein de l'association locale. Les articles sont ensuite vendus à moindre prix. Le produit des ventes va à l'Entraide Denaisienne. L'association administre le foyer Le Triangle



où sont hébergées des personnes en situation de précarité, mais aussi trois maisons individuelles où sont logées des femmes (avec leurs enfants), victimes de violences conjugales. « Ici à la ressourcerie, c'est la solidarité qui prime à tous les niveaux », explique Hervé Ollivier. Le président remercie la municipalité pour la mise à disposition des locaux : « Il y a nettement plus de place et compte tenu des restrictions liées à la crise sanitaire, c'est un gage de sécurité. » Concentrés et consciencieux, Yannick et Julien s'affairent à retaper des vélos dans une ancienne salle de classe. « Nous les récupérons à la déchetterie et nous leur donnons une seconde vie », se réjouissent les deux anciens résidents du foyer.

La ressourcerie est ouverte au public le mardi et mercredi de 14 h à 16 h 30 et le mercredi de 9 h à 12 h.

LE SECOURS POPULAIRE

Depuis mai 2019, l'école Sévigné abrite aussi le Secours populaire français. Les locaux sont mis gracieusement à disposition par la municipalité. Le Secours populaire ne se contente pas d'apporter une aide alimentaire, il propose aussi des vêtements, un accès à la culture, au sport. « Nous offrons aussi les services d'une épicerie solidaire où nos bénéficiaires peuvent profiter de prix très attractifs sur de nombreux produits du quotidien. Et comme Noël approche, nous allons également procéder à une grande vente de jouets », souligne David Dufour, le président de l'association.

Les distributions alimentaires se font dans une salle annexée à l'école du lundi au samedi (sauf le mercredi) de 13 h à 16 h. Renseignements au 06 99 67 66 26.



NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

juin à septembre 2020

NAISSANCES



Mia Amon • Diego Dufour • Oumaima Fettah • Yanis Djadane • Lunice Delbecq • Tessa Tison • Adam

Seraïche • Hellias Offeman • Sajid Assafar • Mélissa Sefi • Sheryne Dinas • Maylann Lecointe • Maïssa Chamour • Lilarose Barkat Lartigau • Ouways • Djedaini • Sofia Freliey • Anah Brancato • Lina Hasdenteufel • Léo Roland • Ivy Laurent • Léa Hospital • Kaïs Felouki • Kenzo Pilliez Vilcot • Ines Amdakel • Zayd Demni • Milann • Wanecque • Jawad Douibi • Orphano AkonayMaëlyne Morelle • Neïla Depreux Lengrand • Inaya Fourmaux • Rafaël Lecerc Coisne • Estéban Kaczmarek • Mya Apostolache • Lenny Pesin • Léna Gajda • Shiro Diedhiou • Léo Delcambre • Timothy Carin • Arwa Shaoui • Nohlan Clément • Nabil Pamart • Soukaina Maaj • Mohamad-Shaheen Ez-Ziani • Tyméo De Carvalho Sardinha Leclerc • Vélhya Demetrio Mayer • Danaelle Vanghelle • Léo Estienne • Aïden Maillat • Wajine Bahmane • Leyona Gras Jouet • Zeïna Coquelin • Mady Leroy Kowalczyk • Tessa Fouchaux • Leyah Barbé • Marie-Zecca Aloeboetoe • Chelsea Martinache • Thao Diselers Herbin • Thyméo Pesin • Amine Boudinar • Malak Taoulacht • Radia Zghoudi • Sajid Makhloufi • Ayden Quarez • Lina Croenne • Nathaël Moncheaux • Ethan Delsalle Schutz • Julien Mascart • Diego Goube • Maeva Bulte Legrand • Mélian Grolaux • Kais Baczkowski • Shain Benamara • Farel Haoua • Shailie Lambin • Tessa Clément Bougamont • Lou Laude • Elina Van de Maele • Jarod Crépellièrre • Lyam Davoine • Chelsea Carlos • Kaelly Delvoe • Nolann Gressiez • Kayis Cabot Lebrun • Imène Saidi • Alessandro Boulangé • Victoria Depoorter • Lilyo Damerval • Lou Pierre • Abduljabar Houssein • Aliyah Gembala • Nolan Philippon • Maëlya Lefort Dannat • Janislas Demarlier

Dormaier • Kaïs Duponchel • Bouchra Tadj • Maïkl Eros • Isaac Zahim • Djuliann Lebrun • Yacine Oudchich • Ilyes Ouahia • Kamel Lagraa • Sacha Bombart • Louna Maillard • Assia Ouzzine • Célia Théry • Samia Boubarka • Ayden Maréchal Lefebvre • Juliette Vienne • Shanna Hubert • Mohamed-Amir Boukir.

MARIAGES



Franck Duhén et Maryvonne Grimaux • David Marcelino et Maïté Bussignies • Julien Rousseau et Jennifer

Demarque • Ali Bouggjad et Ophélie Leroy • Gaylord Gourdin et Nathalie Laforge • Olivier Renversez et Patricia Decout • Zakaria Bagoura et Imane Belasri • André Wagrez et Maria Tuttobene • Hocine Mahdad et Malika Djematene • Didier Bachy et Liliane Pieton • David Blois et Vanessa Bertrand • Judicaël Maes et Alicia Chevallier • Marc Denimal et Gaëtane Tambuzzo • Tony Da Silva et Emilie Camus • Ouaid Ferahtia et Maryne Provenier • Daniel Dubrunfaut et Corinne Debève • Patrice Patigny et Laurence Declerck • Daniel Lucas et Laetitia Lethien • Jordan Gauthier et Marine Thurotte • Salvatore Tumino et Sylwia Tarnicka • Pascal Gilquin et Lolita Wourlod.

DÉCÈS



Gabriel Schutz • Robert Laurot • Daniel Desmenez • Claire Mazurek • Gabriel Vidal • Messaouda

Boudjema • Mohamed Zondy • André Lietard • Marcelle Lemaire • Josiane Carlier • Jean Vilcot • Jean Touati • Adélaïde Legrand • Michel Kriebus • André Sarasin • Mohammed Hacine-Gherbi • Hafsia Zebdi • Michel Dinoird • Odette Duhén • Jocelyne Moreau •

Raymonde Bertez • Yolande Havez • Emile Parent • Adolphe Maille • Andrée Polus • Marie Tondeur • Pierrette Hornois • Lucienne Gauthiez • Suzanne Lambolze • Colette Doise • Maria Gargiso • Jean-Pierre Vilain • Yvette Tassart • Chantal Duminy • Raymonde Lezeune • Josette Péalat • Giuseppe Raso • Josette Durot • René Largillière • Oumhani Chaouche • Daniel Lecu • Jean-Claude Cabot • Jean-Luc Devigne • Clothilde Joly • Suzanne Planchon • Monique Danna.

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS*



Armida Atti • Nordine Benrezga • Seïd Bourahla • Daniel Carlier • Nadine Cartignies • Mihai Călin • Michel

Dehaynain • Jean-Marie Delvallez • Benamar Embouazza • Francesco Grasso • Mohamed Ichhache • Andrée Jean • Léon Krause • Marie-Renée Langlin • Georges Lebecq • Rose-Marie Ledrole • Eric Leteneur • Yves Marcant • Serge Moreau.

** Lorsque le défunt était domicilié dans une autre commune que celle dans laquelle il est décédé, le maire de la commune de décès envoie une copie de l'acte de décès aux fins de transcription à cette première.*



EXPRESSION DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Chère Denaisienne, Cher Denaisien, L'actualité de ces dernières semaines aura largement été dominée par son cortège de mauvaises nouvelles, de drames, d'effroi et d'émoi. L'épouvantable assassinat de Samuel Paty et des fidèles de Notre-Dame de Nice a ravivé de douloureux souvenirs et livré ce terrible constat : Combien de fois encore, devrons-nous nous rassembler pour enfin enrayer ce fanatisme religieux qui nous ronge de l'intérieur ?

Face à l'obscurantisme, à l'intolérance, à la violence et à l'extrémisme, nous n'avons pas d'autres choix que de résister, condamner, demeurer unis et fermes pour préserver nos libertés fondamentales et les valeurs qu'incarnent notre pays.

C'est dans ce climat morose, marqué par l'épidémie que nous abordons le dernier mois d'une année

éprouvante et dont on mesure déjà les terribles conséquences sanitaires, économiques mais aussi sociales.

Alors que des milliers de personnes ont perdu ou vont perdre leur travail et un million de personnes supplémentaires est passé sous le seuil de pauvreté, il est inacceptable d'apprendre que les grands gagnants de la crise restent les entreprises du e-commerce dont beaucoup sont américaines ! Tout comme de constater que les entreprises de la grande distribution profitent du chômage partiel financé par l'argent public au prétexte que des rayons non essentiels sont fermés !

Nos commerces de proximité sont durement et injustement touchés et nous sommes fiers d'être aux côtés d'Anne-Lise Dufour-Tonini pour les soutenir, les aider à préparer l'avenir et mener sans relâche une politique

au plus près des denaisiennes et des denaisiens en cette période difficile que nous traversons.

Un grand merci aux agents municipaux pour leur capacité d'adaptation afin d'assurer les missions fondamentales au service de l'intérêt général et notre éternelle reconnaissance à tous les professionnels de santé pour la force et le courage dont ils ont fait preuve dans la gestion de cette crise.

Dans ces épreuves que nous traversons ensemble, restons solidaires et confiants en l'avenir et gardons l'espoir que ces fêtes de fin d'année puissent être chaleureuses, belles et réjouissantes !

Le groupe majoritaire conduit par Anne-Lise Dufour-Tonini

Les élus du groupe
« Fiers d'être Denaisiens ! »

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Une année 2020 bien difficile, entre confinement, déconfinement puis reconfinement, nous faisons les frais d'une politique gouvernementale désastreuse.

Cette politique menée sans concertation avec les élus locaux à pourtant une forte incidence sur notre vie quotidienne, nos artisans, nos commerçants en font directement les frais dans notre ville, déjà durement impactée.

Les élus du groupe « Nous Sommes Denain » ont proposés à la municipalité de mettre en place un plan d'aide aux commerçants en donnant à nos commerçants et artisans une prime leur permettant de surmonter cette difficile période, mais également en partenariat avec l'Union du commerce de favoriser la vente en ligne pour nos commerçants par une plateforme locale, loin des géants de l'internet (Amazon, Cdiscount, ...)

toujours prompt à s'enrichir en période de crise.

C'est pourtant dans cette période de crise, que le président de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, avec le soutien de l'ensemble des élus de la majorité d'Anne Lise Dufour-Tonini, à décider de faire voter une taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 15,62 %.

Dans ce contexte de crise sanitaire et économique, passer de 0 % à 15,62 % est inacceptable pour nos élus et nous soutiendrons toutes mesures visant au retrait de cette délibération.

D'autres solutions n'ont même pas été étudiées, comme la taxe sur les jeux de hasard que ne paye pas le Pasino de Saint-Amand-les-Eaux et qui représente pourtant plusieurs millions d'euros par an.

Au-delà de cette crise sans précédent, notre pays traverse une crise de

l'autorité où les valeurs républicaines sont sans cesse bafouées, où la sécurité de nos concitoyens qu'ils soient journalistes ou professeurs est menacée par des terroristes islamiques cherchant à répandre la peur.

Lorsque ces derniers chercheront à mettre notre République à terre, ils nous trouveront debout, face à eux, fiers de nos valeurs.

Dans ce contexte particulier, nous tenions à vous souhaiter un beau et joyeux Noël, d'agréables fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Sébastien Chenu, Joshua Hochart, Michèle Dandois, Frédéric Brailly, Valérie GAJDA

Les élus du groupe
« Nous sommes Denain »

NOËL 2020 CONCOURS
**MAISONS &
COMMERCES
ILLUMINÉS**



LES DÉCORATIONS
DOIVENT ÊTRE VISIBLES
DEPUIS LA RUE

Inscriptions jusqu'au
9 décembre 2020

PASSAGE DU JURY
ENTRE LE 14
ET LE 29 DÉCEMBRE

Les illuminations et décorations devront respecter les normes de protection de l'environnement et d'économie d'énergie. En effet, il est préférable d'utiliser des matériaux non-polluants et des ampoules basse consommation. Excepté pour les commerces, il convient également d'éteindre vos installations de 22h à 6h et quand il fait clair.

Règlement disponible sur www.ville-denain.fr et affiché en mairie.

LES ILLUMINATIONS DEVRONT ÊTRE ALLUMÉES DE 17H 30 À 20H 30 DU 14 AU 29 DÉCEMBRE POUR LE PASSAGE DU JURY.

COUPON RÉPONSE CONCOURS MAISONS ET COMMERCES ILLUMINÉS

NOM

PRÉNOM

ADRESSE POSTALE

MAIL

NOM DU COMMERCE*

*le cas échéant

COCHEZ LA CASE DE LA CATÉGORIE DANS LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ CONCOURIR :

- Maison avec cour ou jardin visible de la rue
- Maison avec façade
- Appartement avec balcon

- Appartement sans balcon
- Commerce : vitrine et/ou façade.

- Je souhaite participer à ce concours
- J'accepte que ma maison, mon appartement ou mon commerce soit pris en photo pour les supports de communication de la Ville de Denain.



Réponse sur www.ville-denain.fr ou dépôt du bulletin dûment complété à l'accueil de l'hôtel de ville.

Les informations recueillies dans le coupon-réponse seront enregistrées dans un fichier informatisé par la direction de l'événementiel dans l'unique but de l'organisation du présent concours. Elles seront détruites à la fin de celui-ci.